

Subterranea

Revue de la Société Française d'Etude des Souterrains

Normes de publication

1. Nombre de pages

Il n'y a pas de règle stricte concernant le nombre de pages. Un article comprendra idéalement entre 1 et 25 pages mais ce nombre peut être dépassé après accord du directeur de la publication. L'article comprendra idéalement 10.000 mots maximum.

2. Illustrations

Le nombre d'illustrations doit être proportionnel à la longueur du texte. Les images doivent être au format JPEG, et seules celles de bonnes qualités sont acceptées (minimum 300 dpi, 10×15 cm, 1200×1800 px). Chaque illustration sera numérotée et comportera une légende reprenant les informations essentielles (ex. titre, date, lieu, auteur, copyright). La légende n'est pas trop longue et est clôturée par un point. La première photo ou illustration illustrera la première page de l'article et sera horizontale. L'emplacement idéal des photos doit être indiqué dans le texte sous la forme d'un renvoi entre parenthèse (ex. « Fig. 12 »). Cet emplacement sera respecté dans la mesure du possible.

Il est de la responsabilité de chaque auteur d'obtenir l'autorisation de diffuser dans son texte tous types de document soumis au droit d'auteur.

Les plans doivent posséder une échelle métrique, l'orientation topographique et, si possible, être associés à des coupes transversales, voire longitudinales.

Les illustrations ne seront pas insérées dans le texte et seront envoyées séparément.

3. Titre et sous-titre

Les articles doivent inclure un titre, de préférence clair et concis. Le sous-titre est optionnel. Nous déconseillons l'utilisation de titres très longs.

4. Intertitres

La hiérarchie des intertitres doit être précisée (trois niveaux maximum). Au-delà de ces trois subdivisions, l'auteur aura recours à un sous-titre non numéroté et porté en italiques, précédé d'un long tiret d'abord, d'un tiret court ensuite. Introduction et Conclusion ne sont pas numérotées.

5. Langues

Les articles sont rédigés en français. Si votre article est rédigé dans une autre langue, nous vous invitons à contacter la rédaction afin d'envisager une éventuelle traduction en français.

6. Résumé

Les articles doivent inclure un résumé en français et en anglais de 100 à 150 mots chacun. Nous vous recommandons de faire relire la version en anglais par une personne anglophone. La première page de

chaque article (reprenant le titre, le résumé et une illustration horizontale) sera publiée sur le site internet de la SFES (www.subterranea.fr).

7. Mise en page

Microsoft Office Word (format du fichier) ; Times New Roman, taille 11 pt ; texte justifié ; espace simple ; numérotation des pages : séquentielle ; notes : numérotation automatique.

8. Les notes infrapaginales

Elles seront réduites au strict minimum et seront renvoyées en note de fin. Dans le corps du texte, les numéros (de 1 à n) renvoyant aux notes seront placés en exposant et sans parenthèse.

Afin de limiter leur nombre, les simples renvois bibliographiques seront signalés sous la forme (POUPET 1979 : 47), à insérer en fin de phrase si possible, avec la référence à la page :

- auteurs multiples : (POUPET, SIMON et PETIT 1979 : 47-52) ;
- plus de trois auteurs : (POUPET *et al.* 1979 : 47-52), en donnant tous les noms d'auteur dans la bibliographie ;
- homonymes : ajouter l'initiale du prénom (POUPET D. et POUPET J.) ;
- si un auteur a publié plusieurs articles la même année : (POUPET 1979 a : 47-52 ; POUPET 1979 b : 47-52) ;
- pour un ouvrage collectif ou anonyme (actes de colloque, catalogue d'exposition...) sans mention d'éditeur scientifique, utiliser le ou les premiers mots du titre, suivi de l'année de parution : (Naissance...1992 : 37) ;
- pour une référence à une mention anonyme dans un périodique, cas fréquent pour les découvertes mobilières, indiquer le nom de la revue, la tomasion, l'année et la pagination : (*BSAT*, XXXIX, 2, 1980 : 172-178).

9. Bibliographie

La bibliographie se situe à la fin du texte. On adoptera le référencement bibliographique de la RACF <https://journals.openedition.org/racf/920#tocto2n12>

10. Notations

Les époques et les dates

On met une majuscule aux noms d'époque lorsqu'elles évoquent un contenu d'histoire ou de civilisation: le Paléolithique ; l'âge du Fer ; le Bas-Empire ; le haut Moyen Age.

On écrit les dates en chiffres arabes (1510), les siècles en chiffres romains, suivis de *e* seul en exposant (XIV^e et XV^e s.), les millénaires en chiffres arabes (1^{er} millénaire).

En début de phrase, les nombres sont écrits en toutes lettres.

Quelques abréviations

- le mot siècle est abrégé en s. et n'est pas suivi d'un second point quand il est placé en fin de phrase. On abrège Jésus-Christ sous la forme : J.-C.
- les unités de mesure sont abrégées sans point si elles accompagnent un chiffre : 3,5 cm ; 5 m, 4 ha ; 9,5 km ; 5 m² ; 6 m³. Mais on écrit, par exemple, une douzaine de kilomètres.
- 1er, 1re, 2e, 3e (et non 1ier, 1ère, 2ème, 3ème) ;

11. Soumission des articles

Les propositions doivent être envoyées par courriel : souterrains@gmail.com

Les articles seront soumis au comité de lecture pour avis et commentaire éventuel. Après approbation et mise en page par la rédaction, les articles sont soumis aux auteurs pour relecture et approbation finale.

Les articles doivent être soumis au plus tard avant le 1^{er} décembre pour publication en mars de l'année qui suit.

L'auteur conserve la propriété intellectuelle des articles et autres textes. La revue a les droits d'édition et de publication. En soumettant un article, l'auteur autorise la SFES à publier l'article dans sa revue *Subterranea* et à mettre l'article en ligne lorsqu'elle le jugera nécessaire. La reproduction des articles publiés dans *Subterranea* est strictement soumise à l'accord préalable de la SFES et de l'auteur.

Dans la mesure du possible, nous invitons les auteurs à ne pas mettre en ligne leur article sur un autre media tel que Academia, HAL ou un site personnel durant la première année qui suit la publication du bulletin.

